

FICHE DE POSTE

TECHNICIEN(NE) GESTION DES DONNEES PATRIMONIALES ET ACTIVITES SCIENTIFIQUES

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les patrimoines naturels et culturels et d'organiser, avec ses partenaires, un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiques des parcs nationaux, l'établissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « *contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel* » et « *participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national* ».

Le Parc amazonien de Guyane inscrit ses activités scientifiques dans le cadre du Contrat d'Objectifs 2015-2017 / Etat – Etablissement public et des orientations et mesures retenues à la charte du Parc national approuvée le 28 octobre 2013 par décret. Elles entrent également en cohérence avec le document stratégique de politique de connaissance et de participation à la recherche scientifique validé par le Conseil scientifique du parc, instance consultative sur laquelle s'appuient l'Etablissement et ses équipes pour définir et mettre en œuvre les actions liées à la gestion des données et aux programmes d'études.

Résidence administrative : Rémire-Montjoly / Siège du PAG

Statut : Poste de catégorie B, ouvert prioritairement aux titulaires des trois fonctions publiques, aux contractuels sous quasi-statut Agence Biodiversité et par défaut aux contractuels de niveau équivalent, pour une durée de trois ans.

Missions :

Sous l'autorité du responsable scientifique, du chef de service des « patrimoines naturels et culturels », et en lien fonctionnel avec les délégations territoriales et les partenaires de l'Etablissement, le/la technicien(ne) en gestion des données patrimoniales et activités scientifiques :

Structuration des bases de données

- organise la structuration des bases de données patrimoines et scientifiques du Parc amazonien de Guyane, en lien avec le service systèmes d'information ;
- apporte un appui transversal à la création de base de données et applications fonctionnelles dans un cadre d'interservices ;
- Peut être amené(e) à apporter également un appui technique ponctuel au réseau des gestionnaires d'espaces naturels de Guyane (CENG).

Gestion & analyses des données

- centralise et contrôle les données et les intègre dans les bases naturalistes pour leur mise à jour et les atlas associés ;
- gère les flux de données, en lien notamment avec les partenaires scientifiques, associations naturalistes, l'Agence Française de la Biodiversité, et le dispositif régional et national du SINP ;
- participe à l'analyse des données et à la restitution des connaissances ;

Animation aux outils et production de données

- assure l'animation des agents autour des bases de données naturalistes développées au sein du parc, et plus généralement des remontées de données sur les patrimoines ;

En outre, le/la technicien(ne) :

- contribue à l'organisation des projets d'étude et de recherche : préparation, conventionnement, participation aux comités de pilotage, bilans, etc ;
- coordonne la publication annuelle des Cahiers scientifiques du Parc amazonien.
- peut être amené(e) à participer à l'organisation et à la réalisation de missions de terrain liées aux programmes scientifiques de l'Etablissement. Déplacements aériens, fluviaux et nuits en hamac.

Compétences :

- Expérience similaire de 3 à 5 ans appréciée.
- Maîtrise des outils de gestion et d'administration de données et de cartographie, notamment logiciel Access, PostGres / Post Gis, QGIS, langages de programmation (sql, html pour gestion site web serait un plus).
- Maîtrise d'applications de bases de données naturalistes.
- Bonne connaissance des méthodes d'élaboration de protocoles naturalistes, de gestion et de traitement de données environnementales. Connaissances en analyse biostatistique serait appréciées.
- Connaissance générale des grands groupes taxonomiques de Guyane, des enjeux de connaissance associés et en écologie serait un plus.

Aptitudes :

- Travail en équipe.
- Autonomie et pédagogie.
- Grande rigueur et organisation dans le travail
- Qualité d'animation en interservice
- Bonne capacité d'écoute et de dialogue avec les partenaires de l'Etablissement.
- Bonne aptitude à la rédaction.

Echéance de recrutement : 2 janvier 2018

Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Date limite de candidature : 10 décembre 2017

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

Mr Gilles KLEITZ
Directeur du parc amazonien de Guyane
1 rue Lederson
97354 Rémire Montjoly

A envoyer par courriel à :
Bertrand GOGUILLON- Chef du service Patrimoines naturels et culturels
en-bgoguillon@guyane-parcnational.fr

Copie à Françoise LEMAITRE – Responsable RH
recrutements@guyane-parcnational.fr

